



1

Jours

Le contrat de franchise

dans JURIDIQUE - DROIT DES CONTRATS / Réf : JUR-DRCO-16

Objectifs de la formation

- Identifier les fondamentaux des contrats de franchise
- Rédiger ou apprécier les clauses d'un contrat de franchise
- Sécuriser le contrat de franchise pour éviter les contentieux
- Identifier les solutions alternatives au contrat de franchise

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Définition la notion de franchise

- Les éléments constituant le réseau de franchise
- Franchise et éléments proches

2. Examiner la formation du contrat

- Consensualisme
- Conditions essentielles
- Variétés des franchises

3. Décrire le régime juridique et textes applicables au contrat de franchise

- Quelle est la réglementation applicable ?
- L'information préalable obligatoire
- L'avant-contrat
- Le contrat de franchise

4. Identifier les avantages et inconvénients du contrat de franchise



Après midi

5. Examiner la responsabilité dans le cadre du contrat de franchise

6. Identifier les obligations nées du contrat de franchises

- Les obligations du franchiseur
- Les obligations du franchisé

7. Déterminer les alternatives et montages juridiques parallèles au contrat de franchise

8. Examiner le cas spécifique de la cession d'entreprise d'un franchisé

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Tout public

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.



Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

